

# REGLEMENT de la Course pédestre de l'Epiphanie - Fouras

Dimanche 9 janvier 2022 organisée par les Pousse pieds de Fouras

## Descriptif de la course et sécurité

- 5 kms en une boucle, routes et chemins
- 10 kms en deux boucles, routes et chemins

## Sécurité

- 50 bénévoles sur le parcours
- Médecin et sécurité civile
- Encadrement de la course par VTT

## Contraintes sanitaires

- Les dispositions sanitaires imposées par la préfecture et la FFA au 9 janvier 2022 sont de rigueur.
- Pass sanitaire obligatoire à présenter avant le retrait des dossards.
- Pour le retrait des dossards, salle Rondeaux, un sens de circulation est mis en place. Le masque est obligatoire dans les espaces clos.
- Pas de ravitaillement intermédiaire (container à déchets sur le parcours).
- Un ravitaillement à l'arrivée : verre à usage unique, sacs individuels
- Le protocole sanitaire à respecter sera affiché sur le site

## Participants

- Epreuves ouvertes à tous nés avant le 01 novembre 2005.
- 5 kms limité à 300 coureurs et 10 kms limité à 500 coureurs.

## Départs

Il sera donné Rue du Trop Tôt Venu, face à la salle Rondeaux de Fouras

- 5 kms à 15h
- 10 kms à 14h

## Assurances

- Responsabilité civile de l'organisateur souscrite auprès de la Macif
- Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance de leur licence.
- Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

## Accueil et retrait des dossards

- **Salle Rondeaux, Fouras** samedi 8 janvier 2022 de 16h à 19h et le dimanche 9 janvier 2022 de 12h à 14h30 sur présentation du pass sanitaire et d'une pièce d'identité

## Charte éthique et environnementale

- **Le jet de déchets en dehors des endroits prévus vaudra disqualification du coureur sans remboursement**
- **Tout manquement au règlement et le non-respect de l'éthique sportive et/ou des bénévoles vaudront disqualification du coureur sans remboursement**

## Inscriptions

- Les coureurs majeurs devront justifier d'un certificat médical de moins d'un an ou d'une licence FFA (pas de licence triathlon)
- Les coureurs mineurs devront fournir au moment du retrait des dossards une attestation type à télécharger sur le site Runheure
- L'inscription à la course vaut validation du règlement
- **Uniquement sur internet** jusqu'au **samedi 8 janvier 2022 à 12h**  
[www.runheure.fr](http://www.runheure.fr)
- **Pas d'inscription le jour de la course**
- En cas d'annulation, remboursement des inscriptions en dehors des frais internet
- Renseignements par mail : [poussepiedsfouras@gmail.com](mailto:poussepiedsfouras@gmail.com)

## Montant des engagements

- Un lot sera remis à chaque participant et une part de brioche sera offerte à l'arrivée
- 5 kms : 6 € + frais de plateforme
- 10kms : 10 € + frais de plateforme
- Remise des prix à 16h30
- Récompenses (présence obligatoire des concurrents) :

## Récompenses

Des récompenses, non cumulables, seront attribuées aux :

- >3 premiers hommes et aux 3 premières femmes au scratch,
- > 1er homme et 1ère femme de chaque catégorie
- > 1er homme et 1ère femme de Fouras
- > 1er homme et 1ère femme de St Laurent de la Prée

## Engagements des participants

Par ma participation à la course de l'Epiphanie, j'autorise l'organisation à prendre des photos et à les diffuser sur tout support pour la promotion de la course ou de l'activité de l'association organisatrice.

Par ma participation je reconnais avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et participer en respectant celui-ci, l'équipe d'organisation bénévole, les autres concurrents et le site,- ne rien jeter dans la nature en dehors des dispositifs prévus à cet effet.

Je m'engage à respecter le protocole sanitaire mis en place par l'organisation et affiché sur le site.

**En cas de non respect du présent règlement ou de non respect du protocole sanitaire en vigueur, l'organisateur peut disqualifier ou refuser un participant sans remboursement de son inscription,**